

Image not found or type unknown



Réparation faite sans autorisation (devis non validé)

Par **Eliflo**, le **10/04/2014** à **13:58**

Bonjour,

J'ai porté une montre à réparer chez un horloger qui m'a facturé 20 euros un devis en me disant qu'il me recontacterait pour valider le montant de la réparation. Or sans me recontacter et donc sans mon accord, l'horloger a fait faire la réparation et me réclame 75 euros...alors que je n'ai pas accepté la réparation et que la montre ne les vaut même pas.

Que me conseillez-vous?

Merci de m'éclairer.

Bien à vous.